

Fiche de données de sécurité
selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 (REACH) et (UE) N°
453/2010

Date d'impression: 28.01.2015

Révision: 28.01.2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **1.1 Identificateur de produit**

- **Nom du produit:** **COLLE À RATS ET SOURIS**

- **Code fds/Révision:** 0/15

- **1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

Colle adhésive pour la capture mécanique des rats et souris

- **Emploi de la substance / de la préparation** Colle à rats et souris

- **1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

- **Producteur/fournisseur:**

Zapi S.p.A.

Via Terza Strada 12

35026 Conselve (Pd)

Italie

Tél. + 39 049 9597737 – Fax + 39 049 9597735

consumer@zapi.it - www.zapi.it

Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité: techdept@zapi.it

- **Service chargé des renseignements:** Département technique

- **1.4 Numéro d'appel d'urgence:** Zapi Tél. +39 049 9597737 (lundi-vendredi de 9:00 à 17:30)

SECTION 2: Identification des dangers

- **2.1 Classification de la substance ou du mélange**

- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS07

Skin Irrit. 2 H315 Provoque une irritation cutanée.

Aquatic Chronic 3 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**



Xn; Nocif

R65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R10-52/53: Inflammable. Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**

Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive générale de classification pour les préparations de la CE", dans la dernière version valable.

- **Système de classification:**

La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

- **2.2 Éléments d'étiquetage**

- **Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008** Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

- **Pictogrammes de danger**



GHS02



GHS07

- **Mention d'avertissement** Attention

- **Mentions de danger**

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H315 Provoque une irritation cutanée.

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité

selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 (REACH) et (UE) N° 453/2010

Date d'impression: 28.01.2015

Révision: 28.01.2015

Nom du produit: COLLE À RATS ET SOURIS

(suite de la page 1)

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

- Conseils de prudence

- P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette.
 P102 Tenir hors de portée des enfants.
 P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
 P280 Porter des gants de protection.
 P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.
 P332+P313 En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
 P501 Éliminer le contenu/récipient dans les circuits de collecte appropriés.

- 2.3 Autres dangers

- Résultats des évaluations PBT et vPvB

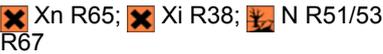
- **PBT**: Non applicable.
 - **vPvB**: Non applicable.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

- 3.2 Caractérisation chimique: Mélanges

- **Description**: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

- Composants dangereux:

Numéro CE: 931-254-9	isohehexane  Xn R65; Xi R38; N R51/53 R67  Asp. Tox. 1, H304; Aquatic Chronic 2, H411; Skin Irrit. 2, H315; STOT SE 3, H336	10-20%
----------------------	---	--------

- **Indications complémentaires**: Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

SECTION 4: Premiers secours

- 4.1 Description des premiers secours

- **Après inhalation**: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

- Après contact avec la peau:

En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
 En cas de contact avec la peau (bavures) se nettoyer avec de l'huile végétale ou du solvant approprié.

- Après contact avec les yeux:

Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.

- Après ingestion:

Demander immédiatement conseil à un médecin.
 Montrer le récipient, l'étiquette ou la fiche de donnée de sécurité du produit.

- **4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1 Moyens d'extinction

- **Moyens d'extinction**: CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

- **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité**: Jet d'eau à grand débit

- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Pas d'autres informations importantes disponibles.

- 5.3 Conseils aux pompiers

- **Équipement spécial de sécurité**: Aucune mesure particulière n'est requise.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, ni dans le milieu naturel.
 En cas de pénétration dans les eaux ou les égouts, avertir les autorités compétentes.
 Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité

selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 (REACH) et (UE) N° 453/2010

Date d'impression: 28.01.2015

Révision: 28.01.2015

Nom du produit: COLLE À RATS ET SOURIS

(suite de la page 2)

- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

- 6.4 Référence à d'autres sections

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

SECTION 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter la formation de vapeurs.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

- Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

- Stockage:

- Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

- Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire.

- Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés.

- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s) Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

- 8.1 Paramètres de contrôle

- Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

- Remarques supplémentaires:

Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

- 8.2 Contrôles de l'exposition

- Equipement de protection individuel:

- Mesures générales de protection et d'hygiène:

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

- Protection respiratoire: N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.

- Protection des mains:

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

- Matériau des gants

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

- Temps de pénétration du matériau des gants

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- Protection des yeux: Pas nécessaire.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

- 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- Indications générales

- Aspect:

Forme: Liquide visqueux

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 (REACH) et (UE) N°
453/2010

Date d'impression: 28.01.2015

Révision: 28.01.2015

Nom du produit: **COLLE À RATS ET SOURIS**

(suite de la page 3)

Couleur:	Incolore
- Odeur:	Caractéristique
- Seuil olfactif:	Non déterminé.
- valeur du pH:	Non déterminé.
- Changement d'état	
Point de fusion:	Non applicable
Point d'ébullition:	Non déterminé.
- Point d'éclair	32 °C
- Inflammabilité (solide, gazeux):	Non applicable.
- Température d'inflammation:	
Température de décomposition:	Non déterminé.
- Auto-inflammation:	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.
- Danger d'explosion:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
- Limites d'explosion:	
Inférieure:	Non déterminé.
Supérieure:	Non déterminé.
- Pression de vapeur:	Non déterminé.
- Densité à 20 °C:	0,9 g/cm ³
- Densité relative	Non déterminé.
- Densité de vapeur.	Non déterminé.
- Vitesse d'évaporation	Non déterminé.
- Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas miscible
- Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Non déterminé.
- Viscosité:	
Dynamique à 20 °C:	20000 mPas
Cinématique:	Non déterminé.
- Teneur en solvants:	
Solvants organiques:	0,7 %
Teneur en substances solides:	85,1 %
- 9.2 Autres informations	Pas d'autres informations importantes disponibles.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

- 10.1 Réactivité

Le produit n'a aucune réaction dangereuse dans les conditions normales de stockage et manipulation.

- 10.2 Stabilité chimique

- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

- **10.3 Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.

- **10.4 Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **10.5 Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **10.6 Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 (REACH) et (UE) N°
453/2010

Date d'impression: 28.01.2015

Révision: 28.01.2015

Nom du produit: COLLE À RATS ET SOURIS

(suite de la page 4)

SECTION 11: Informations toxicologiques**- 11.1 Informations sur les effets toxicologiques****- Toxicité aiguë:****- Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:****141-78-6 acétate d'éthyle**

Oral	LD50	5620 mg/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50/4h	1600 mg/l (rat)

- Effet primaire d'irritation:**- de la peau:** Provoque une irritation cutanée.**- des yeux:** Aucun effet connu.**- Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.**SECTION 12: Informations écologiques****- 12.1 Toxicité****- Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.**- 12.2 Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.**- 12.3 Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.**- 12.4 Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.**- Effets écotoxiques:****- Remarque:** Nocif pour les poissons.**- Autres indications écologiques:****- Indications générales:**

Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant

Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.

Nocif pour les organismes aquatiques.

- 12.5 Résultats des évaluations PBT et VPVB**- PBT:** Non applicable.**- vPvB:** Non applicable.**- 12.6 Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.**SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination****- 13.1 Méthodes de traitement des déchets****- Recommandation:** Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.**- Emballages non nettoyés:****- Recommandation:** Elimination conformément aux prescriptions légales.**SECTION 14: Informations relatives au transport****- 14.1 No ONU****- ADR, IMDG, IATA** UN1993**- 14.2 Nom d'expédition des Nations unies****- ADR** 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTATE D'ÉTHYLE), Dispositions spéciales 640E**- IMDG, IATA** FLAMMABLE LIQUID, N.O.S. (ETHYL ACETATE)**- 14.3 Classe(s) de danger pour le transport****- ADR, IMDG, IATA****- Classe** 3 Liquides inflammables.

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 (REACH) et (UE) N°
453/2010

Date d'impression: 28.01.2015

Révision: 28.01.2015

Nom du produit: COLLE À RATS ET SOURIS

(suite de la page 5)

- Étiquette	3
- 14.4 Groupe d'emballage - ADR, IMDG, IATA	III
- 14.5 Dangers pour l'environnement: - Marine Pollutant:	Non
- 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur - Indice Kemler: - No EMS:	Attention: Liquides inflammables. 30 F-E,S-E
- 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
- Indications complémentaires de transport:	
- ADR - Quantités limitées (LQ) - Quantités exceptées (EQ)	5L Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
- Catégorie de transport - Code de restriction en tunnels	3 D/E
- IMDG - Limited quantities (LQ) - Excepted quantities (EQ)	5L Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
- "Règlement type" de l'ONU:	UN1993, LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A. (ACÉTATE D'ÉTHYLE), Dispositions spéciales 640E, 3, III

SECTION 15: Informations réglementaires

- 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement
- Évaluation de la sécurité chimique
Pour un emploi approprié du produit, suivre les indications mentionnées dans l'étiquette.

SECTION 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- Phrases importantes

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

R38 Irritant pour la peau.

R51/53 Toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

R67 L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.

- Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)

LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon les Règlements (CE) N° 1907/2006 (REACH) et (UE) N°
453/2010

Date d'impression: 28.01.2015

Révision: 28.01.2015

Nom du produit: COLLE À RATS ET SOURIS

(suite de la page 6)

Flam. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Skin Irrit. 2: Skin corrosion/irritation, Hazard Category 2

STOT SE 3: Specific target organ toxicity - Single exposure, Hazard Category 3

Asp. Tox. 1: Aspiration hazard, Hazard Category 1

Aquatic Chronic 2: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 2

Aquatic Chronic 3: Hazardous to the aquatic environment - Chronic Hazard, Category 3

- Sources

1. Directive 1999/45/CE, Directive 2001/58/CE, Directive 2006/8/CE et successives adaptations
2. Directive 67/548/CEE et successives adaptations
3. Directive 91/155/CEE et successives adaptations
4. The Merck Index Ed. 10
5. E-Pesticide Manual Version 2.1 (2001)
6. Règlement 1907/2006/CE et successives adaptations